



Terres  
en villes

# Terres en villes

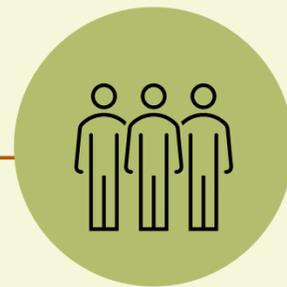
## Rencontres nationales



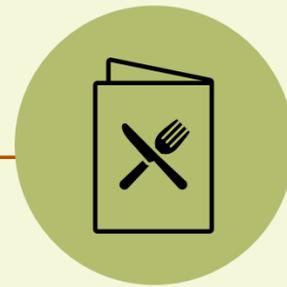
# Programme

**Jeudi  
7 Novembre  
Métropole  
européenne de  
Lille**

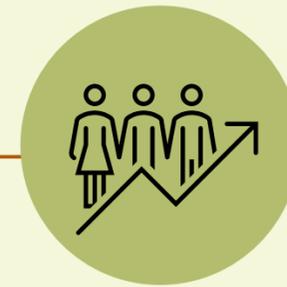
**Vendredi  
8 novembre  
Douaisis  
Agglo**



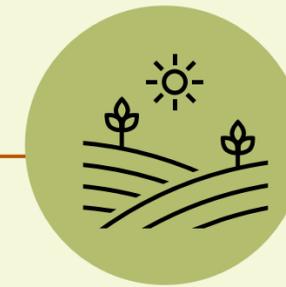
**Assemblée  
générale**



Visite Chaud  
Bouillon  
Buffet des  
agglomérations  
Dîner



**Séminaire annuel**  
« Politiques alimentaires  
et développement  
économique »



Visites de site

# Séminaire

# Politiques alimentaires et développement économique

*Vendredi 8 novembre 2024*



# Ouverture

Terres  
en villes

# Accueil



**Pascal Mangin**, Directeur du Campus  
Wagnonville (EPLEFPA) Lycée Biotech de Douai



# Ouverture

**Jean-François Legrand**, Vice-président  
Agriculture et espaces naturels de la Métropole  
européenne de Lille, Maire de Houplines

**François Beaupère**, Co-président de Terres en  
villes, Président de la Chambre régionale  
d'agriculture Pays-de-la-Loire

**Jean-Luc Hallé**, Vice-président de Douaisis Agglo,  
Transition alimentaire et agricole  
Trame verte et bleue, Mobilité douce  
Entretien, gestion et propreté des espaces  
naturels, Maire d'Hamel

# Le territoire de Douaisis Agglo



**35 communes**

**150 000 habitants** dont 84 % habitant en zone urbaine



**Surface agricole utile : 12 774 ha (50% surface totale)**

**180 exploitations – 70 agriculteurs en circuit court**

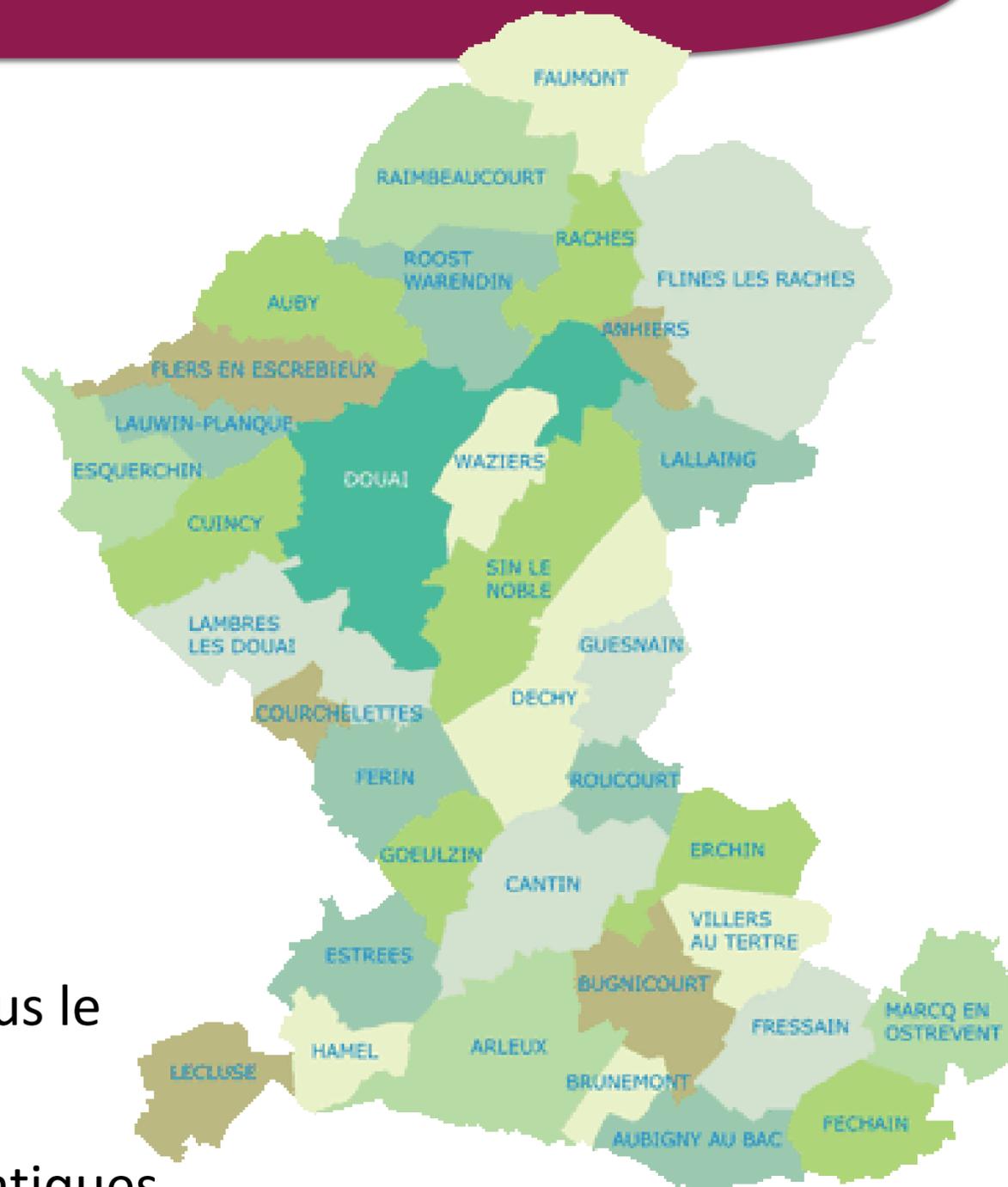
**Territoire spécialisé : 62 % de la SAU occupée par 3 cultures**



**Enjeux d'accessibilité alimentaire forts : 21 % des résidents sous le seuil de pauvreté**



**Enjeux de santé : sur-représentation des maladies liées aux pratiques alimentaires, augmentation de l'obésité et des troubles nutritionnels**



# Une démarche progressive pour une politique globale

460 000 €



145 000 €



375 000 €



Lutte contre les perturbateurs endocriniens

CARE  
Protection de la ressource en eau

1 410 000 €\*  
1 410 000 €\*



**DOUAISIS**  
DAR - DAAR

Douaisis Agglo Rassemble pour le Défi de l'Agroécologie et de l'Alimentation Résilientes

\* Budget 2023 de la politique agricole et alimentaire, comprenant ingénierie et investissements

# L'équipe au service de la transition agricole et alimentaire



Vice-Président –  
Jean-Luc HALLÉ



Responsable service TAA –  
Margaux DELEBECQUE

## Technique

## Administratif

Chargée de mission  
CARE – Audrey CARON

Chargée de mission  
BIOCAD – Mathilde  
NOEL

Chargé de mission  
ALIMCAD – Théo  
LEGAY

Chargé de mission  
AGRICAD – Grégoire  
FAURE

Gestionnaire  
administrative et  
financière –  
Christelle SZCZESNY

Assistante  
administrative –  
Déborah  
BOINSKI



# Thibault Fournier

Animateur  
SCOP ExtraCités



ExtraCité

# Développement économique, de quoi parle-t-on?

« Historiquement, le développement désigne la transformation des sociétés et véhicule l'idée de progrès. Depuis le milieu du xxe siècle, la notion s'est chargée d'un sens plus précis : l'amélioration de la qualité de vie des hommes.»

Source: Le développement économique, par Bertrand Blancheton, Professeur de sciences économiques, doyen de la faculté d'économie gestion et AES, université de Bordeaux GREThA (UMR CNRS 5113)

# Développement économique, de quoi parle-t-on?

« Le développement économique qualifiant peut être considéré comme un développement économique qui combine de manière vertueuse et durable un regain d'attractivité pour le territoire, une dynamique de création ou de développement d'activités et la création d'emplois diversifiés et accessibles aux populations locales. »

Source: Développement économique et qualification des territoires, Marc BRÉANT et Guillermo MARTIN

# Développement économique, de quoi parle-t-on?

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »

Source: citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987).

Un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

Source: En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie/écologie/social)

# Développement économique, de quoi parle-t-on?

Accompagner les cycles économiques (créations et disparitions d'activités économiques) en accompagnant les opérateurs économiques, avec les compétences et moyens des collectivités, dans une perspective d'intérêt général.

Source: stagiaires d'un stage INSET (CNFPT) sur le développement économique et l'agriculture, 2023

## Les grandes questions de la table ronde

- Comment les collectivités envisagent le développement économique dans le cadre de leur politique alimentaire ? (acte 1)
- Comment les opérateurs économiques s'inscrivent-ils dans la reterritorialisation des systèmes alimentaires ? (acte 2)
- Comment les opérateurs économiques peuvent s'appuyer sur l'acteur public et leurs stratégies de reterritorialisation du système alimentaire ?
- Comment les acteurs publics peuvent-ils intégrer les opérateurs économiques dans leur développement local ?
- Quelle place pour les filières longues et les filières courtes dans ces politiques ?
- Quelles convergences possibles entre opérateurs économiques et collectivités dans une perspective de développement économique?
- Quels seraient les défis à relever?

# Acte 1 – Point de vue des Territoires : Comment les collectivités envisagent le développement économique dans le cadre de leur politique alimentaire ?



**Louise Galipaud**

Coordinatrice du programme TETRAA  
Territoires en transition agricoles et alimentaires de la Fondation Daniel et Nina Carasso et AgroParisTech



**Cyril Tisseyre**

Consultant senior au Bureau d'étude Ecozept

“Opérateurs économiques et circuits alimentaires de proximité” du programme TETRAA

# Acte 1 – Point de vue des Territoires : Comment les collectivités envisagent le développement économique dans le cadre de leur politique alimentaire ?



## **Louise Galipaud**

Coordinatrice du  
programme TETRAA  
Territoires en transition  
agricoles et alimentaires  
de la Fondation Daniel et  
Nina Carasso et  
AgroParisTech

# Le programme



Programme conçu et piloté par :



Avec le soutien de :

PORTICUS

Construit sur 5 ans, de 2020 à 2024

## 2 objectifs



**Développer et accélérer les démarches des 9 territoires pilotes accompagnés.**



**Analyser les freins et les leviers de ces démarches, afin de documenter les enseignements et renforcer l'ingénierie de la transition.**



# 9 territoires

**DES COLLECTIFS D'ACTEURS  
LOCAUX REPRÉSENTATIFS DE LA  
DIVERSITÉ DES ACTEURS**

**CONCERNÉS :**

collectivités locales, organisations  
professionnelles, représentants de la  
société civile, institutions.

**DES COLLECTIFS DE TAILLE  
VARIABLE**



# 3 types d'appuis aux territoires



## Appui financier direct aux territoires

Financement :

- d'animation territoriale et de l'ingénierie de projet
- de projets locaux d'intérêt général
- d'actions de pérennisation



## Appui opérationnel collectif

Groupes d'échanges, séminaires, webinaires, formations, site web et newsletter interne, réalisés en co-construction.



## Appui analytique

Analyse des chemins de transition, identification et documentation des freins et leviers à la transition, accompagnement à l'évaluation d'impacts.

## Co-construits avec les territoires :

- ▶ Séminaires des territoires
- ▶ Journées d'études et webinaires
- ▶ Formations pour les élus et les techniciens
- ▶ **4 groupes d'échange, de collaboration et de capitalisation :**
  - « *Démocratie alimentaire, gouvernance et mobilisation des acteurs* »
  - « *Cohésion et justice sociale* »
  - « *Atténuation et adaptation de l'agriculture face aux changements climatiques* »
  - « ***Opérateurs économiques et développement des circuits alimentaires de proximité*** »



# Les groupes d'échange

- ▶ **Échanger entre pairs** sur les difficultés rencontrées et les solutions trouvées, faciliter l'entraide, **s'inspirer**, découvrir et partager des initiatives
- ▶ **Mobiliser les expertises** qui seront nécessaires pour aller plus loin dans les démarches territoriales
- ▶ **Documenter les pratiques et les expériences** des collectifs TETRAA pour les partager largement et permettre à d'autres de s'en inspirer  
→ **4 livres blancs**

## PROGRAMME TETRAA

Livre Blanc  
Principaux enseignements et recommandations  
issus du groupe d'échange :

Opérateurs économiques et  
circuits alimentaires de  
proximité



Un programme de la Fédération  
Dunod et Misa Carasso en partenariat  
avec AgroParisTech



Mai 2023  
Rédaction : Ecozept

# Au lancement...

**Une difficulté commune : mobiliser les acteurs économiques pour qu'ils prennent part au projet de transition**

Des attentes :

- ▶ Travailler sur les **outils éco structurants** (ex : ateliers de transfo)
- ▶ Identifier les **leviers d'action** pour **structurer ou maintenir** des **filières vertueuses**
- ▶ En savoir plus sur les **nouvelles formes de commercialisation et de collaboration au sein des filières** (mutualisations logistiques, structures juridiques innovantes comme les SCOP...)



# Très vite, des réalités...

- ▶ Une **méconnaissance des acteurs** économiques du système alimentaire du territoire
- ▶ Des discussions fortement axées sur les **circuits courts** (0 ou 1 intermédiaire), sans bien connaître le **fonctionnement d'une filière**

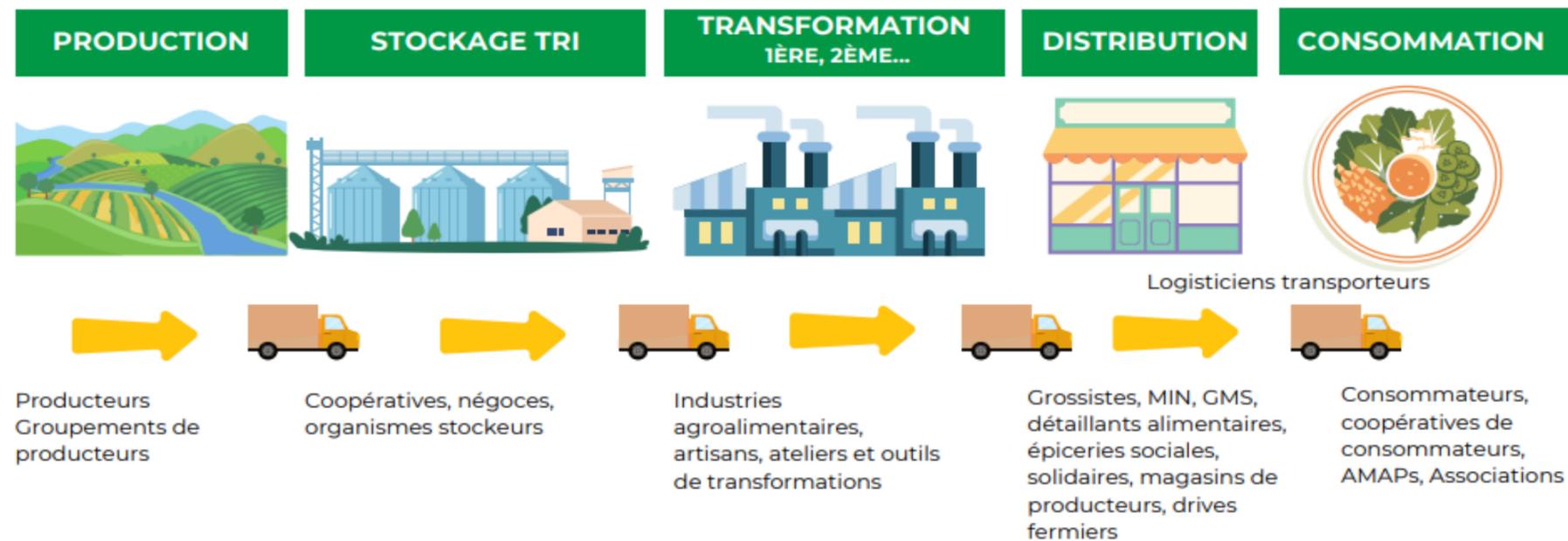


Figure 1 : Les différents opérateurs économiques d'une filière alimentaire, de la fourche à la fourchette (présenté par Ecocept lors de l'atelier de cadrage).

# Acte 1 – Point de vue des Territoires : Comment les collectivités envisagent le développement économique dans le cadre de leur politique alimentaire ?



**Cyril Tisseyre**

Consultant senior au Bureau  
d'étude Ecozept

“Opérateurs économiques et  
circuits alimentaires de  
proximité” du programme  
TETRAA

# Séminaire « Politiques alimentaires et développement économique »

*Acte 1 – Point de vue des Territoires : Comment les collectivités envisagent le développement économique dans le cadre de leur politique alimentaire ?*

*Enseignements du GECC “Opérateurs économiques et circuits alimentaires de proximité” du programme TETRAA*



*08/11/2024 - Douai*

*Cyril Tisseyre - ECOZEPT*

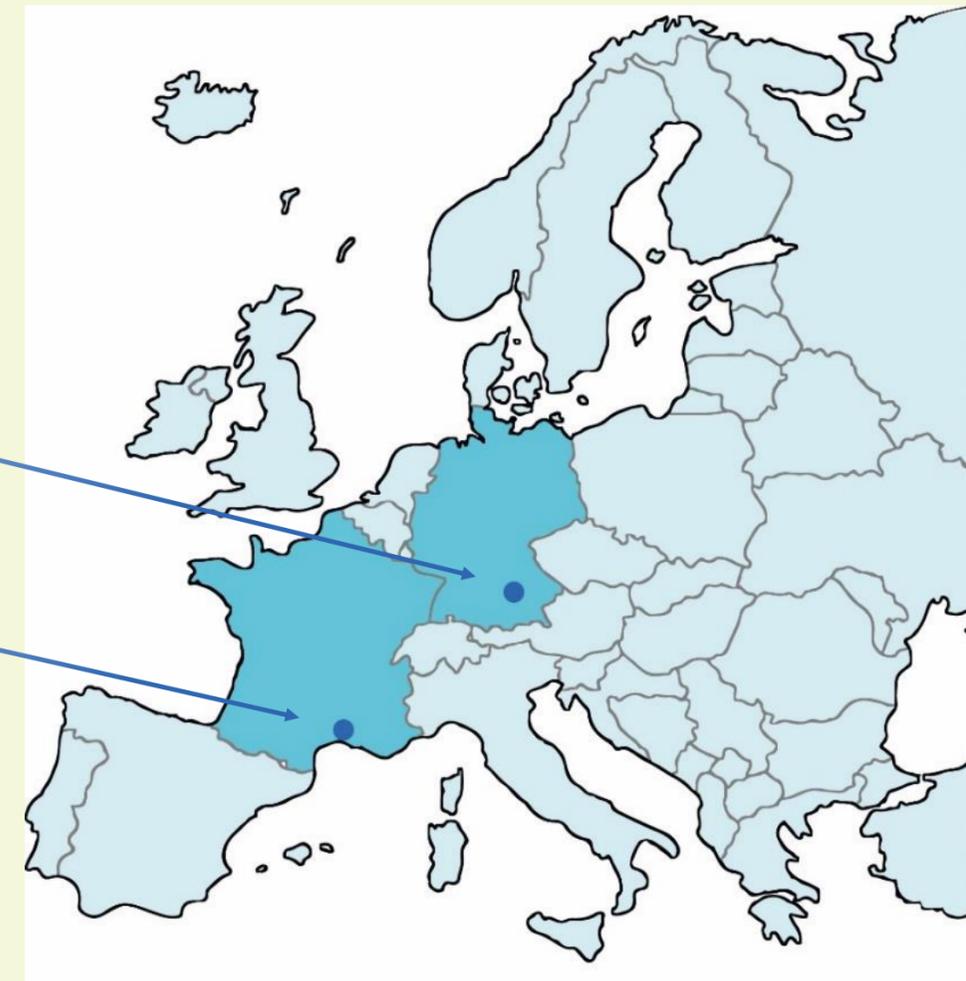
# Ecozept

- Etudes de marché
- Conseil en politique agricole
- Conseil en commercialisation
- Structuration de filières

Nos valeurs :

- Soutenir les acteurs de la transition écologique et territoriale
- Favoriser les approches participatives
- Coconstruire des solutions pragmatiques et efficaces\*

Nos clients : acteurs privés, publics et recherche



# Groupes d'échange, de Collaboration et de Capitalisation (GECC) 2 : « Opérateurs économiques et circuits alimentaires de proximité »

## Définition :

*Opérateurs économiques* : maillons de la chaîne alimentaire, de la fourche à la fourchette. Ils occupent des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, depuis la production d'un produit jusqu'à sa commercialisation. On parle alors de filière.

*Circuits alimentaires de proximité* : Ensemble des opérateurs agricoles et alimentaires situés sur une aire géographique proche, organisés pour une production et une consommation sur le territoire.

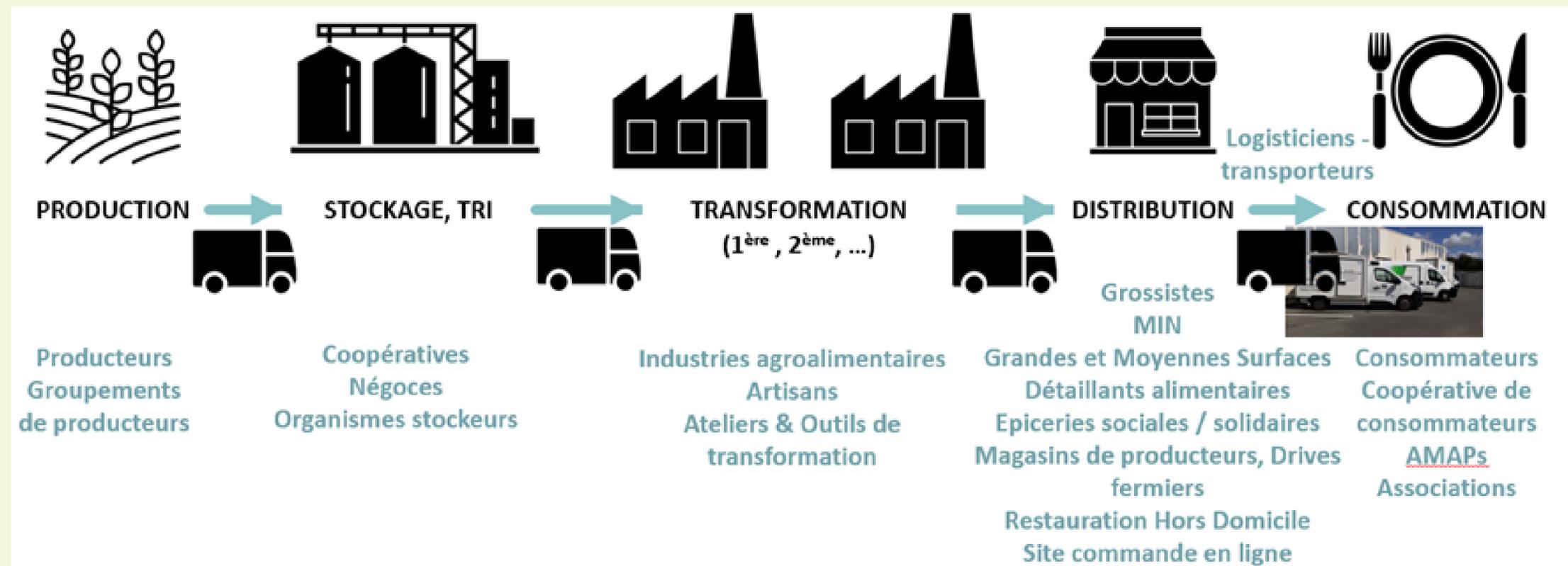


Figure 1 : Les différents opérateurs économiques d'une filière alimentaire, de la fourche à la fourchette. *Source : Ecozept.*

## Groupes d'échange, de Collaboration et de Capitalisation (GECC) 2 : « Opérateurs économiques et circuits alimentaires de proximité »

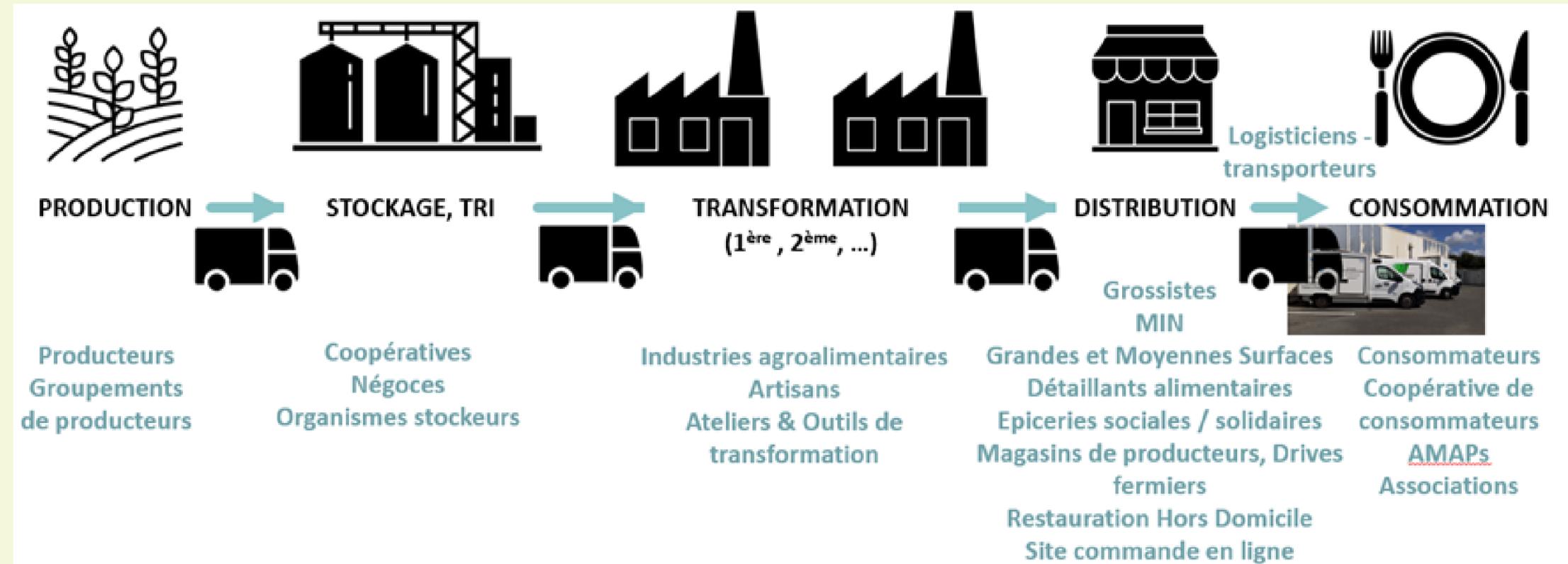


Figure 1 : Les différents opérateurs économiques d'une filière alimentaire, de la fourche à la fourchette. *Source : Ecozept.*

### Problématiques :

- Comment **mobiliser les opérateurs économiques** afin qu'ils prennent le chemin de la transition agroécologique et alimentaire ?
- Comment **faire émerger de nouvelles formes de collaboration** et comment **repenser l'organisation de l'écosystème alimentaire** afin de proposer des **alternatives territoriales durables sur le plan social, économique et environnemental** ?

# Pourquoi les collectivités SOUHAITENT-ELLES MOBILISER LES ACTEURS ECONOMIQUES ?

- Création ou maintien d'emploi
- Développement économique via le développement, la création ou le maintien d'activité
- Favoriser des retombées économiques locales (de la production à la consommation) – enjeu particulier sur l'aval de la filière avec une valeur ajoutée plus importante
- Mutualisation d'activités
- Valoriser le savoir-faire local
- Développer la connaissance du tissu économique local
- Proposer des produits locaux de qualité aux habitants
- Favoriser la prise en compte d'éléments de la durabilité sur le territoire (environnementaux, de santé, et sociaux en particulier) dans les activités agricoles et agroalimentaires
- Lien sur le territoire voire avec les territoires environnants
- Respecter des engagements d'approvisionnement

# Les freins à la mobilisation des acteurs économiques

Différents freins ont été évoqués pour expliquer une difficulté d'implication :

- Un manque de temps pour participer à une réflexion collective ;
- Une mauvaise compréhension des besoins, objectifs et stratégies entre opérateurs ou des collectivités ;
- Décalage d'échelle de temps ;
- Une démotivation liée à une sursollicitation sans réelles retombées ;
- Une crainte vis-à-vis de nouveaux outils/acteurs sur le territoire pouvant créer une nouvelle concurrence ;
- Un problème d'échelle géographique en début de projet , avec parfois une activité tournée historiquement et structurellement vers l'export (périmètre national ou hors France) ;
- Des valeurs portées différentes ;
- Un manque de connexion avec le territoire ;
- Un sentiment d'illégitimité pour prendre part à la réflexion collective de structuration de filières.

Comment les collectivités accompagnent les opérateurs économiques ?

## A. Mobilisation des opérateurs économiques

### 1/Organiser des rencontres individuelles

Mobilisation = rassembler et mettre en action les opérateurs économiques.

- **Rencontres individuelles** pour comprendre les stratégies d'acteurs et les rapports de force
- Via **service « Economie »**, en mobilisant un prestataire ou en lançant **un appel à manifestation d'intérêt (AMI)**

Exemple : rencontres préalables aux « ateliers gourmands » dans le cadre du PAT Pays des Châteaux

Comment les collectivités accompagnent les opérateurs économiques ?

## A. Mobilisation des opérateurs économiques

### 2/Identifier les acteurs stratégiques

- **Cartographier les opérateurs économiques** en identifiant :
  - Le « triangle d'or » : acteurs pouvant entrer en synergie avec le projet et jouer le rôle d'ambassadeurs – **à mobiliser en priorité** ;
  - Les « hésitants » : l'enjeu est de créer les conditions de leur soutien ;
  - Les « passifs » : ils ont besoin d'une proximité avec un leader fort ;
  - Les « grognons » et les « opposants » : ils ne doivent pas être mis de côté. Ils peuvent signaler un dysfonctionnement ;
  - Les « révoltés » : ils ne pourront à priori pas être ralliés au projet.

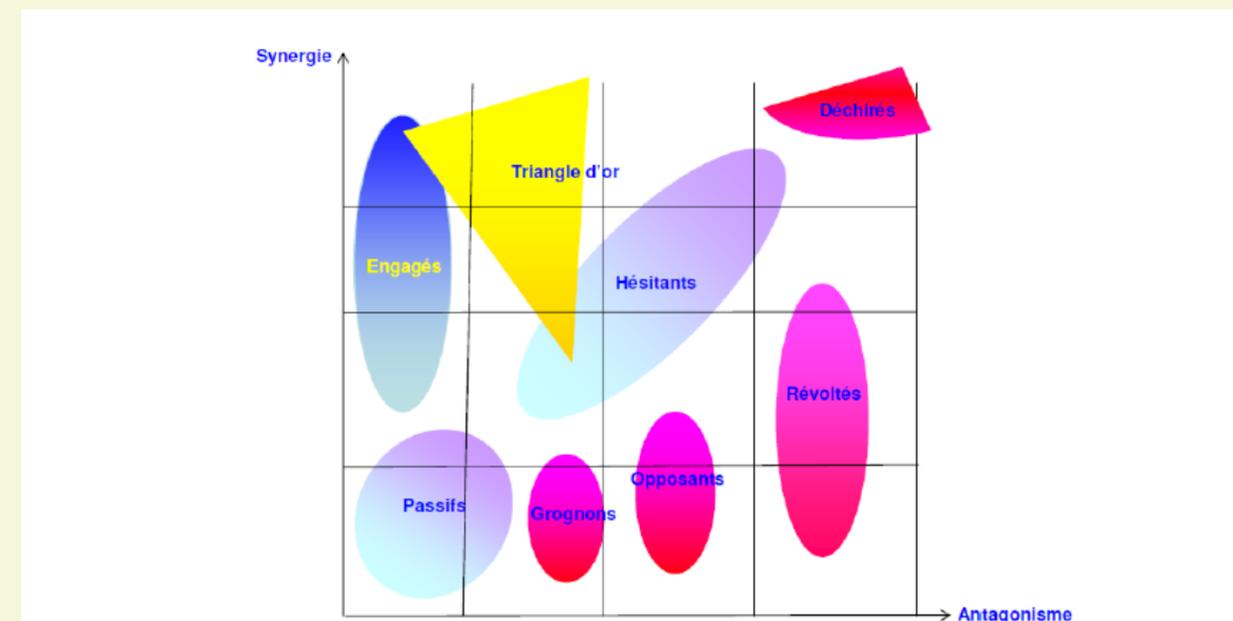


Figure 3: La matrice d'Herbemont pour identifier le positionnement des acteurs face à un projet<sup>5</sup>.

## A. MOBILISATION DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

### 3/ Créer des espaces de dialogue neutre et se mobiliser

- Faciliter l'interconnaissance en **créant des espaces de dialogue neutre via l'organisation de journées/ateliers de rencontres**
  - **Climathon** : événement ouvert à tous pour réfléchir collectivement sur une problématique du territoire.
  - **Journée d'échanges** : ponctuées par des activités collectives pour générer des idées et dimensionner des projets.
  - « **Jeu de Territoire** » : réflexion sur une problématique en deux étapes : diagnostic puis prospective

Exemple : Démarche prospective agricole et alimentaire dans le territoire de l'Ouest Aveyron à horizon 2050

- **Participer à des instances de décision ou de consultation** : attente de la part des opérateurs qui souhaiteraient bénéficier de la connaissance territoriale des acteurs publics pour assurer un ancrage territorial.
- **Nourrir la proximité avec les structures ressources et incubateurs** (Exemple : collaboration entre la MEL et Euralimentaire)
- **Créer un pôle d'activité dédiés aux opérateurs économiques engagés dans la transition** : favorise l'installation et la mise en réseau et améliore l'attractivité du territoire. Exemple : Pôle Bio au sein de la communauté de communes du Val de Drôme

(5) LARDON Sylvie, N. S. (2020), « Comment adapter et hybrider les démarches participatives dans les territoires ? »

## B. Soutenir les filières durables et équitables

### 1/soutenir l'émergence d'une offre alimentaire durable

- **Aide à la recherche de locaux ou de foncier, via outils à disposition comme** régie agricole, ferme communale, baux environnementaux). Exemple : régie agricole de Mouans-Sartoux et des fermes urbaines « multi-services » de Grande-Synthe
- **Soutenir la formation** et la **création d'espaces test pour faciliter** l'installation (parcelle tests ou mise à disposition)
- **Animation de collectifs** : Exemple : Animation par l'association Bio Hauts-de-France dans le cadre de la fAbrique à sucres
- **Création d'une marque de territoire** : Exemple de la marque "Monts du Lyonnais" , « Pays Cathare » ou « Ishere »
- **Financement des projets de territoire, notamment via des aides conditionnelles** (Financement directs ou indirects, appui à la recherche de financement). Exemple : Aides aux très petites entreprises majorées pour les agriculteurs bio ou en démarche de conversion par la communauté d'agglomération du Douaisis
- **Apporter ses compétences techniques et juridiques aux porteurs de projets privés ou financer l'accompagnement** Exemple : accompagnement d'Altermonts et Terr'Etic mont du lyonnais
- **Programmer des actions de sensibilisation et d'information à l'alimentation auprès des habitant.e.s du territoire** : l'évolution de la demande des consommateur.rice.s est un levier important pour développer une offre responsable.

## B. Soutenir les filières durables et équitables

### 2/favoriser l'adéquation entre offre et demande sur le territoire

- **Faciliter l'accès au débouché de la restauration collective** pour les opérateurs économiques locaux, via **sourcing pour** expliciter les besoins d'achat et les contraintes des acteurs.

Exemple : sourcing et catalogue de producteurs fournisseurs par la Métropole Aix Marseille pour les communes des Bouches du Rhone ou société publique locale d'Angers

- **Accompagner la création d'outil sur le territoire :**
  - **Outil de transformation :** vise à diversifier les débouchés, renforce la résilience de la filière face à des fluctuations de productions (procédé de conservation, stockage).
  - **Outil logistique :** vise à faciliter les flux sur le territoire (produits, information, financier, humain) et peut prendre différentes formes : plateforme en ligne ou physique avec différents fonctions (commerciale, transformation, transport).

#### Exemple de deux opérateurs économiques de la logistique

SCIC créée en 2011 à l'initiative de la chambre d'agriculture de l'Ariège du conseil départemental de l'Ariège, d'agriculteurs et cuisiniers de la restauration collective.



- Fonction logistique : plateforme de réception, préparation de lots et livraisons
- Fonction commerciale : relation client, facturation, commandes
- Fonction d'animation : communication, rencontre thématiques entre fournisseurs et clients

Partenariat avec un transporteur local spécialisé dans la logistique du dernier kilomètre.

SCIC créée en 2010. Le réseau compte aujourd'hui 21 plateformes de producteurs Bio et 3 plateformes partenaires regroupant 1200 producteurs et approvisionnant 3000 sites de restauration hors domicile. Ces plateformes adoptent des modèles logistiques différents.

#### Exemple de la société publique locale d'Angers : Angers Loire Restauration et sa marque « Papillote et Compagnie »

La mairie d'Angers et 17 communes alentour ont créé en 2019 la société publique locale « Angers Loire Restauration ». Celle-ci prend en charge la restauration collective des cantines des 18 communes, soit 13 500 repas par jour, depuis la confection jusqu'à la livraison des repas. Les 18 collectivités sont actionnaires de la marque « Papillote et Compagnie » et la gouvernance repose sur 3 instances : un conseil d'administration, une assemblée spécifique et un comité technique impliquant des élus des communes, des représentants de l'éducation nationale, de la DRAAF, du CCAS d'Angers, de l'agence nationale de la santé et des parents d'élèves<sup>15</sup>.



## B. SOUTENIR LES FILIÈRES DURABLES ET ÉQUITABLES

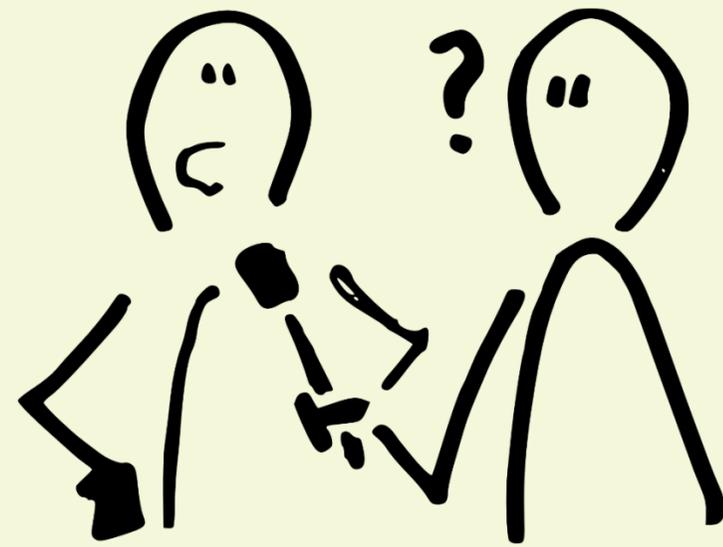
### 3/ÉTABLIR DES RELATIONS COMMERCIALES JUSTES ET TRANSPARENTES

- **Participer à l'investissement de projets agricoles de territoire**, permet de favoriser des projets agricoles durable et de réduire la charge d'investissement, d'augmenter l'autonomie, la capacité de négociation de l'amont agricole. Ex: mise en place d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) [Exemple : Terroir Ariège Pyrénées](#)
- **Soutenir les opérateurs économiques engagés dans une démarche de commerce équitable**
- **Appliquer les principes du commerce équitable dans la politique d'achat public, en lien avec Egalim**

## C. TRAVAILLER SUR LA COHÉRENCE INTERTERRITORIALE

- **Organiser une coopération interterritoriale** à travers différentes modalités
  - **Rédaction de contrats de réciprocity** qui associe plusieurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour travailler sur une thématique d'intérêt commun, sans clauses financières.
  - **Rédaction d'un contrat de relance et de transition écologique (CRTE)** : feuille de route partagée pour organiser l'action publique à partir des attentes du terrain et d'un cadre partenarial avec l'Etat.
  - **Les Projets Alimentaires Territoriaux**

# Temps d'échange



## Acte 2 - Point de vue des opérateurs économiques : comment les opérateurs économiques s'inscrivent-ils dans la reterritorialisation des systèmes alimentaires ?



**Franck Barbry**

Responsable fournisseurs locaux, relation PME et salons régionaux pour Auchan Retail, membre partenaire représentant de la FCD pour [Saveurs en Or](#).



**Pierre Louis Robillard**

Start-up manager à [l'Incubateur Euralimentaire](#)



**Jimmy Devemy**

[Lecourtcircuit.fr](#), plateforme en ligne de distribution alimentaire en court-circuit

## Acte 2 - Point de vue des opérateurs économiques : comment les opérateurs économiques s'inscrivent-ils dans la reterritorialisation des systèmes alimentaires ?



**Pierre Louis Robillard**

Start-up manager à  
[l'Incubateur Euralimentaire](#)



# Euralimentaire

## Incubateur / accélérateur régional dédié à l'alimentation

- ✓ Nouveaux produits
- ✓ Nutrition spécialisée
- ✓ Foodservice
- ✓ Retail
- ✓ Digital Food
- ✓ Alimentation durable

Duration

4 à 12 mois

Jusqu'à 36 mois

Jusqu'à 18 mois



START



INCUBATION



ACCELERATION

Outcomes

- Finaliser l'étude de marché
- Construire une stratégie
- Dérisquer le projet

- Implémenter la stratégie
- Accès au marché
- Premiers tours de financement

- Développement commercial étendu
- Accompagnement sur mesure
- Levée de fonds série A

Depuis 2017 :

+ 130  
Projets  
accompagnés

+ 250  
Emplois  
créés

+ 20M€  
De fonds  
levés

Soutenus par :





Euralimentaire

## Nos activités

- **Accompagnement collectif** : formations, retours d'expériences, conférences, tables rondes

Sujets sectoriels : commerciaux, innovation, hygiène et qualité, lien avec la recherche académique...)

Et transverses : Finance / juridique / communication & marketing / stratégie d'accès au marché / Ressources humaines

- **Accompagnement individuel** à 360°C : conseil – coaching – coordination
- **Une offre immobilière** spécifique aux activités alimentaires
- **Missions annexes** : Intégration dans des projets Européens, prestations ponctuelles, open-innovation, partenariats privés...



**ET(KA  
SP)RULINA**



**FERM  
FABRIK**



*Holyfat*

## Acte 2 - Point de vue des opérateurs économiques : comment les opérateurs économiques s'inscrivent-ils dans la reterritorialisation des systèmes alimentaires ?



**Jimmy Devemy**

[Lecourtccircuit.fr](https://lecourtccircuit.fr),  
plateforme en ligne de  
distribution alimentaire  
en court-circuit

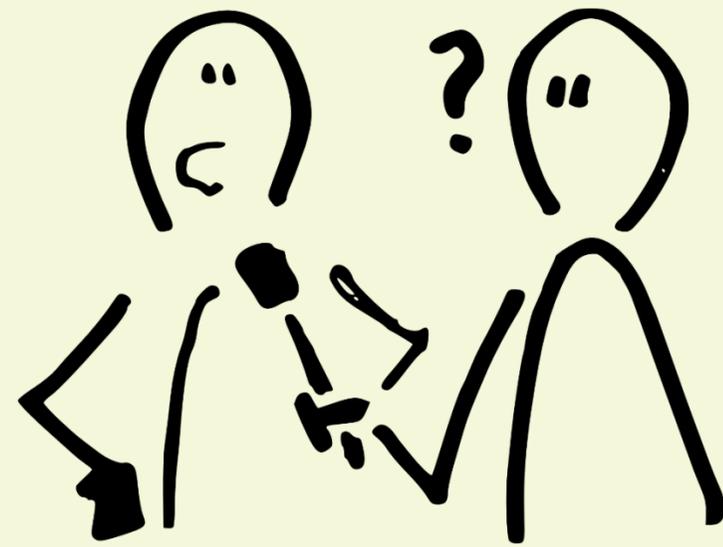
## Acte 2 - Point de vue des opérateurs économiques : comment les opérateurs économiques s'inscrivent-ils dans la reterritorialisation des systèmes alimentaires ?



**Franck Barbry**

Responsable fournisseurs locaux,  
relation PME et salons régionaux  
pour Auchan Retail, membre  
partenaire représentant de la FCD  
pour [Saveurs en Or](#).

# Temps d'échange



# Acte 3 – Croisement des regards - les défis et perspectives en matière de coopération entre opérateurs économiques et collectivités territoriales



**Cyril Tisseyre**

Consultant senior au Bureau  
d'étude Ecozept

“Opérateurs économiques et  
circuits alimentaires de  
proximité” du programme  
TETRAA

# Quels sont les défis à relever ?

**1/ Comprendre les besoins et objectifs de chacun**

**2/ Prendre le temps de développer un projet collectif :** les opérateurs doivent se mettre d'accord sur les valeurs, le modèle économique et social dans lequel le projet s'inscrit, les objectifs communs. La collectivité peut favoriser des moments d'échanges.

**3/ Bien dimensionner son projet :** dimensionner en fonction du nombre de porteurs au démarrage, et de prévoir une montée en charge progressive.

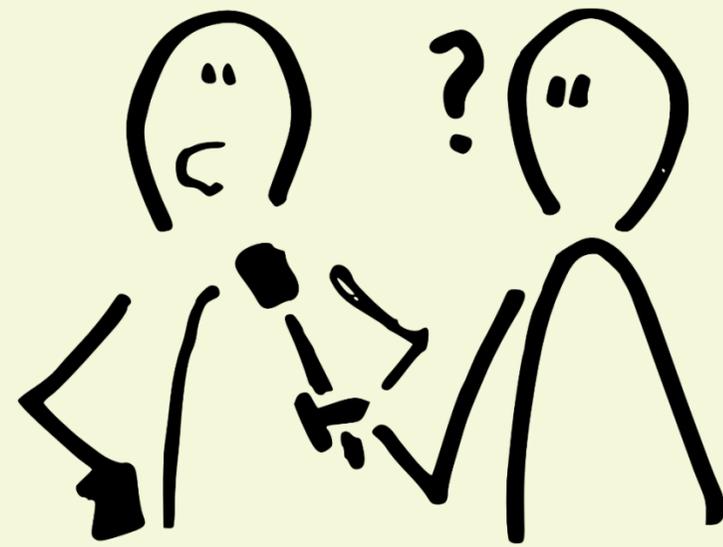
## Quels sont les défis à relever ?

**4/ Gérer la diversité des interlocuteurs** : difficultés de communication avec les collectivités, passant du service « agriculture » au service « développement économique » selon l'objet de la demande. Exemple : la fABrique à sucres faisant appel à des activités industrielles et agricoles

**5/ Définir l'échelle du projet** : les filières de territoires ne se limitent pas aux frontières administratives. Exemple : MEL et Douaisis Agglo travaillent ensemble au sujet de la transformation des protéines végétales pour mutualiser les diagnostics.

**6/ Avoir une vision à long terme**, tout en favorisant des étapes atteignables « facilement » permettant de consolider le projet et sa gouvernance (Exemple : création d'une association ou dépôt d'une marque).

# Temps d'échange



# Clôture

**Laurent Verhaeghe**, vice-président de la  
Chambre d'agriculture des Hauts-de-France

**Laurent Duval**, Co-président de Terres en villes  
et vice-président de Lorient Agglomération,  
maire de Languidic

**Jean-Luc Hallé**, vice-président de Douaisis  
Agglo, Transition alimentaire et agricole  
Trame verte et bleue, Maire d'Hamel



# Merci



Terres en villes